



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 21/09/2018

Votre annonce n°**18-121579** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **89**
Annonce No **18-121579**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Sens.
Correspondant : ville de Sens, 100 rue de la République - cs70809 89100 Sens, tél. : (+33)3-86-95-67-37, télécopieur : (+33)3-86-95-67-56,
courriel : marchespublics@grand-senonais.fr adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches.e-bourgogne.fr>.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **prestations d'impressions 2019.**
Catégorie de services : 15.
CPV - Objet principal : 79810000.
Lieu d'exécution : ville de Sens.
Code NUTS : FRC14.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le marché a pour objet la fourniture d'impressions de magazines, papier à en-tête charté, enveloppes, affiches, flyers, programmes, etc.... Le marché est passé pour les besoins des différents services de la Ville de Sens, du Centre Communal d'actions Sociales, de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais en vertu d'une convention de groupement de commande
Options : descriptions concernant les achats complémentaires : dans le cadre de cette consultation, la collectivité s'autorise à passer des avenants en cas de nécessité.
Refus des variantes.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r janvier 2019.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : - Sur les fonds propres de la collectivité
- imputation budgétaire : 6238
- pour chaque lot, le marché est conclu à prix unitaires en application au Bordereau des Prix auquel se rapporte le lot,
- paiement par mandat administratif
- une facture par bon de commande pour les lots n° 1, 4, 5 et 6 conformément au CCP du lot considéré
- une facture par bon de livraison pour les lots n° 2 et 3 conformément au CCP du lot considéré
- délai global de paiement : 30 jours
- prix fermes pour toute la durée du marché.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : lorsque le marché lui sera attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.
L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les pièces à produire pour la candidature sont :
- le formulaire DUME ou
- le formulaire Dc1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> et le formulaire Dc2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents,
- les justifications prévues à l'article 45 de l'ordonnance n°2015-899 et de l'article 48 du décret n°2016-360.
Situation juridique - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
- la déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Le cas échéant, il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés au 3° de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ;
- la déclaration relative au casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux 1° a et c du 4° de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisés.
Capacité économique et financière - références requises : capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours des 3 dernières années ;
- déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché ;
- présentation d'une liste des principaux services de même nature que ceux du marché, effectués au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (au minimum 3 références par lot).

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 12 octobre 2018, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAS1814.

Renseignements complémentaires : marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics et des articles 78 et 80 relatifs à l'accord-cadre à bons de commande.

La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation pour les 3 offres les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

Dans un souci de transparence, le pouvoir adjudicateur entend attirer l'attention des candidats sur le fait qu'une négociation ne sera pas obligatoirement engagée si les offres initiales répondent parfaitement aux besoins exprimés. Les candidats doivent par conséquent déposer leur meilleure offre dès le départ.

Modalités de négociation : par télécopie ou mail. La négociation pourra porter sur les conditions tarifaires et/ou sur les éléments techniques n'entraînant pas de modifications substantielles du cahier des charges. Les candidats devront alors répondre dans un délai maximal de 48 heures.

Critères d'attribution : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Les échantillons à fournir sont listés dans le règlement de consultation pour les lots n° 1, 4, 5 et 6 et dans le devis juge pour les lots n° 2 et 3. Le colis les contenant devra être adressé dans les délais à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais à l'attention du Service des Marchés Publics au 21 boulevard du 14 juillet à Sens en y précisant l'objet du marché et " échantillons ".

Durée : le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification. Les prestations seront exécutées à compter du 1^{er} janvier 2019 et se termineront le 31 décembre 2019. Pour le lot n° 1, Le premier magazine devra être distribué en janvier 2019.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les candidatures et les offres sont adressées par voie électronique sur la plate-forme Territoires Numériques à l'adresse suivante :

<https://marches.e-bourgogne.fr>.

Par précaution, une copie dite de sauvegarde peut être transmise sur support physique électronique ou sur support papier et être adressée par le candidat dans les délais impartis pour la remise des candidatures/offres selon les modalités d'envoi sous pli cacheté cité ci-dessous en y précisant l'objet du marché et " copie de sauvegarde ".

Toutefois, les candidats peuvent remettre leur proposition par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir leur confidentialité.

- en ce qui concerne les plis adressés par voie postale, l'adresse est la suivante :

Mairie de Sens - service de la Commande Publique - cs70809 - 100 rue de la République - 89100 SENS

- pour un dépôt en mains propres, le pli doit être remis contre un récépissé de dépôt à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais -21 boulevard du 14 Juillet à Sens - aux horaires suivants : du lundi au jeudi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 16h30, faute de quoi votre proposition sera refusée.

Attention ! si vous faites appel à une société de transport ou coursier assurez-vous :

- d'une part, qu'ils respectent les horaires exposés dans le règlement de la consultation,

- d'autre part, que votre offre soit remise exclusivement à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais - 21 boulevard du 14 juillet à Sens

Faute de quoi votre proposition sera refusée

Conditions pour obtenir les documents :

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur la plate-forme e-bourgogne à l'adresse suivante : <https://marches.e-bourgogne.fr> en recherche avancée sous la référence Mas1814

La collectivité attire l'attention des opérateurs économiques sur le fait qu'à compter du 1^{er} octobre 2018, l'ensemble des procédures de marchés publics supérieures à 25 000 euros (H.T.) (y compris toutes les communications et échanges d'informations) seront entièrement dématérialisées conformément à l'article 41-i du Décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics. En conséquence, à compter de cette date, toute offre papier devra être refusée par la collectivité. Les opérateurs économiques qui souhaiteront soumissionner aux consultations ne pourront remettre leurs offres que par voie électronique via la plateforme dématérialisée Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante : www.e-bourgogne.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 septembre 2018.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON 22 rue d'Assas B.P. 61616 21016 Dijon,

tél. : 03-80-73-91-00, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr, télécopieur : 03-80-73-39-89 adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable 53 boulevard Vivier Merle 69007 Lyon

Cedex 03, tél. : 04-72-77-05-20, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr, télécopieur : 04-78-92-83-16 adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;

- recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché .

Mots descripteurs : Impression.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - publications municipales et communautaires.

Le lot n° 1 a pour objet l'impression des publications municipales bimestrielles et des publications communautaires biannuelles destinées à la population

Durée : à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Informations complémentaires : critères d'attribution : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Accord-Cadre à bons de commande montants mini : 25 000 euros Ht-Maxi : 60 000 euros . Les échantillons à fournir sont listés dans le règlement de consultation. Durée : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification. Les prestations seront exécutées à compter du 1^{er} Janvier 2019 ou à la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2018 et se termineront le 31 Décembre 2019. Le premier magazine devra être distribué en janvier 2019.

C.P.V. - Objet principal : 79810000.

Mots descripteurs : Impression

Lot(s) 2. - papier à en-tête charté.

Le lot n° 2 a pour objet l'impression de papier à en-tête charté pour les besoins des différents services de la Ville de Sens et de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais

Durée : à compter du 1.e.r janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Informations complémentaires : critères d'attribution : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. La liste des échantillons à fournir est détaillée dans le devis juge. Accord-Cadre à bons de commande montants mini : 2 000 euros Ht-Maxi : 11 000 euros. Durée Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification. Les prestations seront exécutées à compter du 1^{er} Janvier 2019 ou à la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2019 et se termineront le 31 Décembre 2019.

C.P.V. - Objet principal : 79810000.

Mots descripteurs : Impression

Lot(s) 3. - enveloppes imprimées.

Le lot n° 3 a pour objet a pour objet l'impression d'enveloppes pour les besoins des différents services de la Ville de Sens et de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais

Durée : à compter du 1.e.r janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Informations complémentaires : critères d'attribution : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. La liste des échantillons à fournir est détaillée dans le devis juge. Accord-Cadre à bons de commande montants mini : 1 000 euros Ht-Maxi : 13 000 euros. Durée Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification. Les prestations seront exécutées à compter du 1^{er} Janvier 2019 ou à la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2019 et se termineront le 31 Décembre 2019.

C.P.V. - Objet principal : 79810000.

Mots descripteurs : Impression

Lot(s) 4. - flyers, affiches, invitations et cartes postales.

Le lot n° 4 a pour objet l'impression de flyers, affiches, invitations et cartes postales qui seront commandés tout au long de l'année

Durée : à compter du 1.e.r janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Informations complémentaires : critères d'attribution : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Les échantillons à fournir sont listés dans le règlement de consultation. Accord-Cadre à bons de commande montants mini : 1 000 euros Ht-Maxi : 5 000 euros. Durée : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification Les prestations seront exécutées à compter du 1^{er} Janvier 2019 ou à la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2019 et se termineront le 31 Décembre 2019.

C.P.V. - Objet principal : 79810000.

Mots descripteurs : Impression

Lot(s) 5. - affiches grand format.

Le lot n° 5 a pour objet l'impression d'affiches grand format qui seront commandées tout au long de l'année

Durée : à compter du 1.e.r janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Informations complémentaires : critères d'attribution : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Les échantillons à fournir sont listés dans le règlement de consultation. Accord-Cadre à bons de commande montants mini : 2 000 euros Ht-Maxi : 10 000 euros. Durée : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification. Les prestations seront exécutées à compter du 1^{er} Janvier 2019 ou à la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2019 et se termineront le 31 Décembre 2019.

C.P.V. - Objet principal : 79810000.

Mots descripteurs : Impression

Lot(s) 6. - brochures, Dépliants, Triptyques, Quadriptyques, Chemises et pochettes.

Le lot n° 6 a pour objet l'impression de brochures, dépliants, chemises, pochettes, etc... Qui seront commandés au fur et à mesure des besoins des collectivités

Durée : à compter du 1.e.r janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Informations complémentaires : critères d'attribution : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Les échantillons à fournir sont listés dans le règlement de consultation. Accord-Cadre à bons de commande montants mini : 7 000 euros Ht-Maxi : 14 000 euros. Durée : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification. Les prestations seront exécutées à compter du 1^{er} Janvier 2019 ou à la date de notification du marché si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2019 et se termineront le 31 Décembre 2019.

C.P.V. - Objet principal : 79810000.

Mots descripteurs : Impression

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **MA180043**

Classe de profil : Commune

Siret : 21890387000010

Libellé de la facture : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809 89108 Sens Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 12 octobre 2018

Objet de l'avis : Prestations d'impressions 2019

Nom de l'organisme : Ville de Sens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

